



Communiqué de presse

#Artisanat #Emploi #Entreprises #TPE

- Baromètre de l'artisanat -

La création d'entreprises classiques s'impose à nouveau devant les auto-entrepreneurs dans un secteur en pleine recomposition

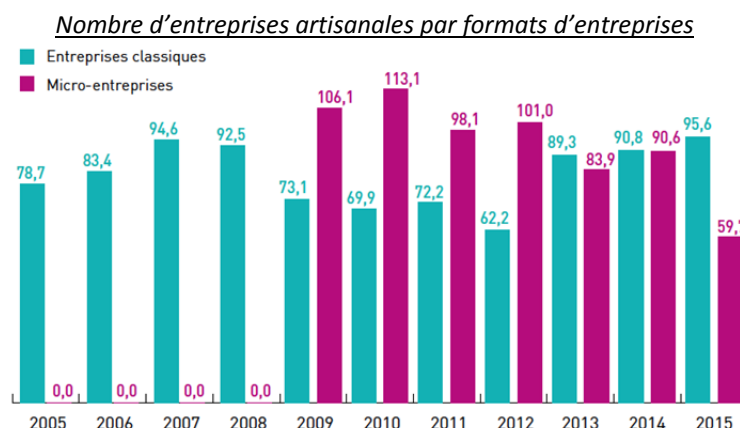
Paris, le 7 novembre 2016 – Cette édition du baromètre de l'artisanat ISM (Institut Supérieur des Métiers) réalisé avec le soutien de MAAF Assurances, met en exergue les tendances d'évolution des créations des entreprises artisanales sur une période de 10 ans. Elle fait état d'une profonde recomposition d'un secteur impacté par le régime des micro-entrepreneurs.

Un décrochage des immatriculations des micro-entrepreneurs

Sur la décennie passée, les métiers de l'artisanat ont contribué à la forte croissance entrepreneuriale en France avec **un doublement des immatriculations entre 2005 et 2015**, de telle façon qu'en 2015, avec la création de 155 300 entreprises artisanales (78 700 en 2010), **un créateur d'entreprise sur trois est un artisan**.

Pour autant, **l'année 2015 est marquée par une forte baisse des immatriculations artisanales (-14 %)**, alors que le nombre de nouvelles entreprises est globalement stable dans les autres secteurs. **Cette dégradation est imputable à la chute des immatriculations des micro-entreprises** dont le nombre passe de 90 600 en 2014 à 59 700 en 2015.

La création d'entreprises classiques progresse en revanche et retrouve, avec 95 600 entreprises, son niveau de 2007, soit le niveau le plus élevé avant la crise et la création du régime de l'auto-entrepreneur en 2009.



Bruno Lacoste, directeur marketing et communication de MAAF : « *Le repli en 2015 du nombre de créations de micro entreprises est essentiellement dû aux effets de la Loi Pinel adoptée en juin 2014, visant la simplification, l'harmonisation des régimes de l'entreprise individuelle et la promotion de la qualité et des savoir-faire des artisans. Avec un seul régime pour tous les entrepreneurs individuels, appelé micro social simplifié, accompagné d'obligations nouvelles comme la participation à un stage de préparation à l'installation et l'immatriculation au répertoire des métiers, le parcours du micro entrepreneur reste simple, mais devient plus exigeant. Mieux*

formés, mieux accompagnés, les créateurs de micro entreprises sont moins nombreux, mais ils devraient être mieux à même de faire un travail de qualité et de développer leur entreprise sur la durée. C'est précisément ce que nous souhaitons favoriser en tant qu'assureur des artisans ».

Des créations moins nombreuses dans tous les secteurs, hormis l'alimentation.

Le recul des immatriculations est généralisé à l'ensemble des secteurs. Avec une baisse de -19 %, celui de la fabrication est le plus impacté, suivi par l'artisanat du BTP (-17 %) et les services (-11 %). **Seul le secteur de l'alimentation affiche un nombre stable de créations d'entreprises.**

Les rares activités à afficher un entrepreneuriat dynamique sont la pâtisserie (+39 %), la fabrication artisanale de boissons (+29 %, notamment la fabrication de bière artisanale). Le transport par taxis/VTC est la seule activité de service où les immatriculations progressent (+33 %).

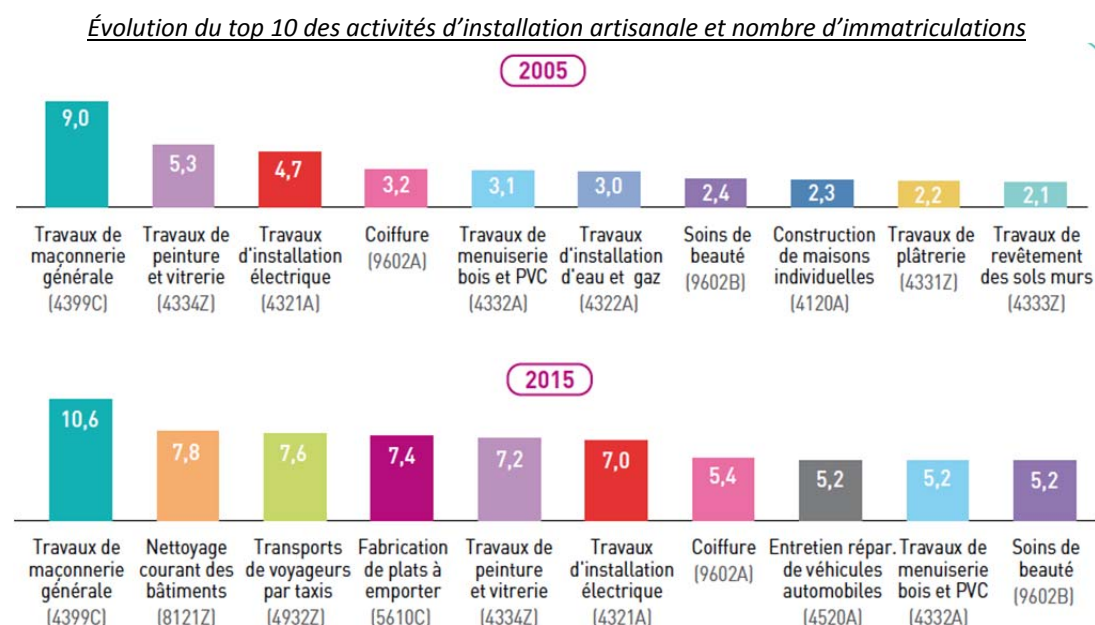
Une baisse du nombre des entreprises employeuses

93 % des entreprises artisanales se sont créées sans salarié en 2015 contre 81% en 2005. Malgré un doublement de la création d'entreprises sur cette même période, le nombre d'entreprises créées avec des emplois salariés baisse en valeur absolue, passant de 14 908 en 2005 à 10 532 en 2015.

Catherine Elie d'analyser : « *Le nombre des entreprises employeuses a diminué de 30 % en l'espace de 10 ans. Ce phénomène est imputable en grande partie au régime de la micro-entreprise qui a conduit à la croissance exponentielle de l'auto-emploi. Cette tendance est inquiétante, car elle obère la capacité du secteur à générer des emplois salariés. En effet la propension à se développer dépend en partie de la taille d'origine des entreprises, ce facteur étant lui-même corrélé avec le montant moyen des apports financiers ».*

Une évolution de la hiérarchie des principales activités en 10 ans

Si la maçonnerie générale demeure depuis 2005 la première activité d'installation (10 600 créateurs ont fait le choix de cette activité en 2015), de nouvelles activités s'inscrivent en haut du palmarès des activités les plus attractives : le nettoyage des bâtiments (7 800 immatriculations), le transport par taxis/VTC (7 600) avec un développement circonscrit à l'Île-de-France et la fabrication de plats à emporter (7 400). Les activités de la coiffure et des soins de beauté reculent.



La création du régime micro-entrepreneur a également entraîné une recomposition du tissu artisanal. Certaines activités s'exercent désormais principalement sous ce régime : la bijouterie fantaisie (88 % des indépendants sont des micro-entrepreneurs), la photographie (79 %), la réparation d'objets personnels (79 %), la fabrication d'articles textiles (75%), les travaux de finition du BTP (75%) ou encore la fabrication d'articles céramiques (72%, à l'instar d'autres métiers d'art).

Pour en savoir plus et obtenir un focus sur les micro-entrepreneurs de l'artisanat :

Tous les résultats du baromètre sont détaillés dans le « *Tableau Economique de l'Artisanat : les entrepreneurs de l'artisanat* » (publication diffusée sur demande).

A propos de MAAF

Marque du groupe Covéa, MAAF est l'un des premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 3,8 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...). Aux côtés des artisans depuis sa création, MAAF compte aujourd'hui plus de 700 000 clients professionnels. www.maaf.fr

A propos de l'Institut Supérieur des Métiers

Centre national de ressources sur l'artisanat et la petite entreprise, l'ISM conduit une activité d'observation statistique, de veille et d'études sur l'artisanat et la petite entreprise. Il publie régulièrement des Tableaux Economiques de l'artisanat. L'ISM assure également une mission de formation des élus, de diffusion d'informations sur les aides publiques aux entreprises et de pilotage, pour le compte de la Direction Générale des Entreprises, des labels « Entreprise du Patrimoine Vivant » et « Pôles d'Innovation pour l'Artisanat ». www.infometiers.org

Contact presse :

Agence CorioLink :

Lisa Omara - Tél. : 06 52 25 07 66 - Email : lisa.omara@coriolink.com

MAAF

Marie-Pierre Michel – 01 55 50 63 57

Isabelle Coutant – 01 55 50 69 42

ISM

Catherine Elie – Directrice des Etudes et du Développement Economique

Tél. : 01 44 16 80 45 - Email : c.elie@infometiers.org